

LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Objectifs/priorités

- Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (T. N.-O.) soutient les mesures mondiales et locales de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et s'engage à collaborer avec le gouvernement fédéral et avec ceux des provinces et des territoires pour réduire les émissions de GES à l'échelle du Canada.
- Il s'engage à stabiliser les émissions de GES au niveau de 2005 d'ici 2015, conformément à la Greenhouse Gas Strategy (stratégie de gestion des gaz à effet de serre) territoriale de 2011.
- L'important réchauffement du climat septentrional des dernières décennies a nécessité l'implication de tous les acteurs de la société afin de s'adapter aux problèmes qu'il a causés, tel que la fonte du pergélisol et l'affaissement des fondations sous les infrastructures.

Faits saillants/mesures/actions

- Les mesures répertoriées dans la Solar Energy Strategy (stratégie sur l'énergie solaire) et la Biomass Energy Strategy (stratégie sur l'énergie de la biomasse) des T. N.-O. permettent d'utiliser davantage d'énergie renouvelable. Ces mesures permettent de compléter la production hydroélectrique destinée aux principales agglomérations du sud.
- Le renouvellement de la stratégie de gestion des GES pour 2015 est en cours afin de garantir que les actions des T. N.-O. en matière de réduction de GES demeurent alignées sur celles du gouvernement fédéral et des autres gouvernements provinciaux et territoriaux.
- Bon nombre de ministères, de municipalités et d'entreprises déploient déjà des efforts considérables pour s'adapter aux effets actuels des changements climatiques. Le gouvernement des T. N.-O. a élaboré un cadre d'adaptation aux changements climatiques qui décrit ces actions et dresse la liste des mesures de soutien nécessaires.

Opportunités pour un développement économique durable

- Les T. N.-O. sont premiers au Canada au chapitre de l'installation de chaudières alimentées par des granules de bois densifiées. Grâce à leur utilisation, le gouvernement des T. N.-O. a réduit en 2011 les émissions de ses opérations de 10 % sous le niveau de 2001, réduction qu'il maintient depuis. Il a aussi favorisé la croissance d'un nouveau secteur économique axé sur l'installation des chaudières et leur approvisionnement régulier en granules. De plus, l'augmentation de la consommation de granules a permis l'émergence des conditions nécessaires à l'établissement d'une industrie forestière répondant aux besoins d'approvisionnement en granules dans de petites communautés éloignées affectées par un taux de chômage élevé.
- L'expansion du réseau hydroélectrique à plus de municipalités et aux mines de diamants est techniquement possible, mais son coût est actuellement trop élevé pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.